



*Décisions prises dans le cadre de la
délégation accordée au maire par le
Conseil Municipal
(Délibération du 5 juillet 2021)*

- Décision n° 1 de retenir ATEMPORELLE 117 bis rue A. Briand à Parthenay (79200) pour établir une étude documentaire et une étude du bâti de l'Hôtel de Puissaye, pour un montant de 19 927.60 € HT soit 23 913.12 € TTC.
- Décision n° 2 de retenir BIOMASSE NORMANDIE, 18 rue d'Armor à Caen (14000) pour une mission d'accompagnement à la rédaction d'un rapport sur le principe du mode de gestion du service public réseau de chaleur pour un montant de 2125 € HT soit 2550 € TTC
- Décision n° 3 de mettre gratuitement à disposition de l'association Mémoires de Mortagne, à compter du 1^{er} janvier 2026, 2 bureaux situés à l'étage de l'Hôtel de Ville.
- Décision n° 4 de retenir PERCHE INFO pour le renouvellement du crédit d'heures pour les prestations d'assistance et de téléassistance sur plusieurs sites (Mairie, Police, Médiathèque, Espace France Services, Salle archives du tribunal et marché couvert) pour un an renouvelable, pour un montant forfaitaire total 4 320 € TTC
- Décision n° 5 d'accepter la proposition d'ELAIRGIE pour la fourniture et la pose d'un radiateur pour équiper un bureau situé dans l'enceinte de la médiathèque pour un montant total de 959.50 € HT soit 1151.40 € TTC.
- Décision n° 6 de retenir PERCHE INFO pour l'installation d'un routeur et la mise en place du Wifi dans le tribunal pour un montant de 588.48 € HT soit 706,18 € TTC.
- Décision n° 7 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur HP Probook d'une station d'accueil et d'un écran Led pour un montant de 1 790.84 € HT soit 2 149.01 € TTC.
- Décision n° 8 d'acquérir une perceuse à colonne auprès de Legallais SAS, pour un montant de 885.69 € HT soit 1 062.83 € TTC.
- Décision n° 9 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur HP Renew Zbook d'une station d'accueil et d'un écran Led pour un montant de 2 242.50 € HT soit 2 931 € TTC.

- Décision n° 10 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un serveur pour un montant de 37 285 € HT soit 44 742 € TTC.
- Décision n° 11 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un onduleur « sauvegarde » pour un montant de 3 943.33 € HT soit 4732€ TTC.
- Décision n° 12 de signer l'Agence Départementale d'Ingénierie pour la commande d'une étude préliminaire pour l'aménagement d'une vélorue pour 3 552 € TTC.
- Décision n° 13 d'accepter la proposition de la Fabrique des signes, 1 rue de Strasbourg à Cherbourg 50130 pour l'anoxie statique de 30 objets des collections du musée pour un montant total de 838.89 € HT.
- Décision n° 14 de signer un contrat « Confort » avec Urgence Secours Equipement pour une durée de 4 ans pour 2 appareils (en mairie et aux vestiaires du foot) pour un montant total annuel de 168 €.